

# Latitude 21

Fédération neuchâteloise  
de coopération au développement

Latitude 21 - Rue du Château 19 - 2000 Neuchâtel



Justice

Dignité humaine

Respect des cultures

Protection de l'environnement

Une force de propositions et d'actions

Un réseau de partenaires neuchâtelois

Un engagement commun dans la coopération au développement

Étroits contacts publics et privés, qualité des projets, sensibilisation de la population

[www.latitude21.ch](http://www.latitude21.ch)

Associations membres (2009)



REACAMEROUN  
Réhabilitation Education Aide sociale



## **Latitude 21: une force de propositions et d'actions réunissant des partenaires neuchâtelois engagés dans la coopération au développement**

---

Latitude 21 s'est constituée le 20 octobre 2008 à Neuchâtel. Cette nouvelle fédération neuchâteloise de coopération au développement concrétise la loi que le Grand Conseil a voté le 18 mars 2008 sur la base du rapport que lui avait soumis le Conseil d'Etat. Cette loi officialise et régit l'engagement de l'Etat de Neuchâtel dans le domaine de la coopération au développement et l'aide humanitaire.

Latitude 21 a été créée par sept associations qui ont accepté ses statuts, dont Notre Jeune Fédéral et les six ONG qui faisaient partie de l'ancienne FéNeCo, intégrée à la nouvelle structure. Il s'agit de Centre écologique Albert Schweizer, Médecins du Monde-Suisse, Imbewu-Suisse, Abir, Jethro et Mail-Mali.

## **Présentation**

Latitude 21 entend contribuer à la définition de stratégies et à la mise en œuvre coordonnée de projets en matière de coopération au développement.

---

### **Défis nombreux, complexes et planétaires**

Des réponses nouvelles doivent être apportées aux défis actuels de la coopération au développement. En se dotant d'une loi sur l'aide humanitaire et la coopération au développement, les Neuchâtelois ne s'y sont pas trompés. Ils ont voulu, dans ce domaine, que leur canton innove: tous les quatre ans, le législatif cantonal devra débattre de la question et l'Etat négocier un mandat de prestations avec des partenaires ciblés et coordonnés.

---

### **Action et sensibilisation**

C'est Latitude 21 qui a été chargée de réunir ces partenaires. Comme d'autres fédérations cantonales, elle doit les aider à mettre en œuvre des projets de qualité financés par des pouvoirs publics et par des dons privés.

Elle veut aussi conclure, au niveau stratégique, des partenariats forts avec des entités publiques et privées. Elle veut enfin mener une politique active de sensibilisation du public neuchâtelois à la coopération au développement.

# Contexte neuchâtelois en matière de coopération au développement

Le paysage des ONG neuchâteloises est très varié. On dénombre actuellement vingt-deux organisations œuvrant dans le domaine de la solidarité internationale. Cinq d'entre elles sont dotées d'une structure professionnelle et emploient neuf salariés dans le canton. Les autres travaillent avec des bénévoles au niveau suisse et parfois des salariés dans les pays d'intervention. Ces organisations sont présentes dans plus de vingt-quatre pays et sur les cinq continents.

Les domaines d'intervention couvrent tous les champs du développement : santé, éducation, développement rural, promotion économique et tourisme, promotion de la paix... Les ONG neuchâteloises regroupent au total un millier de membres.

## L'aide publique au développement

### Le canton

En mars 2008, le canton de Neuchâtel s'est doté d'une loi pour réglementer et officialiser son engagement dans le domaine de la coopération au développement et l'aide humanitaire. La plupart des membres du Conseil de Latitude 21 ont participé activement à l'élaboration de cette loi, qui a été acceptée par 105 voix sans opposition par le Grand Conseil après un débat nourri. A la suite de Genève, du Tessin et de Zoug, Neuchâtel a été le quatrième canton suisse à adopter une législation en la matière.

Jusqu'alors et malgré l'absence de cadre légal strict, le canton de Neuchâtel accordait depuis 1957 un soutien financier à la coopération au développement. La compétence de l'attribution de ces fonds était déléguée au comité de Notre Jeûne Fédéral qui les redistribuait à plus de 90% à quatre œuvres d'entraide suisses: Action de Carême, Helvetas, Pain pour le Prochain et Swissaid. En 2007, cette contribution s'est élevée à 243'000 francs suisses.

### Les communes

Une enquête réalisée par l'ancienne Fédération neuchâteloise de coopération (FéNeCo) auprès des 62 communes du canton a mis en lumière la répartition des contributions financières de ces dernières dans le domaine de la coopération au développement. Dix-neuf communes du canton ont financé en 2006 des projets de solidarité internationale pour un total de CHF 156'750.

Ces communes soutiennent à 90% des organisations suisses présentes ou non dans le canton, les 10% restant sont alloués directement à des projets au Sud. Deux jumelages avec des communes du Sud complètent ces contributions.

# Buts

**Latitude 21 a pour but principal de contribuer à la définition de stratégies et à la mise en œuvre coordonnée de projets en matière de coopération au développement. Elle veut notamment:**

- favoriser dans le monde un développement partenarial fondé sur la justice, la dignité humaine, le respect des cultures et de l'environnement
- regrouper les acteurs neuchâtelois de la coopération au développement
- développer au niveau stratégique des partenariats forts avec les collectivités publiques et des partenaires privés
- encourager un accroissement de l'aide publique au développement
- veiller à la qualité des projets qu'elle soutient
- informer le public neuchâtelois sur la problématique du développement.

# Structure

Le fonctionnement de *Latitude 21* est assuré par un Conseil de neuf membres et par une Secrétaire générale (taux d'activité de 40% en 2010) ainsi que par trois commissions :

- La Commission technique évalue les projets sur le plan technique et examine les rapports de suivi lorsque les projets sont soutenus par la fédération.
- La Commission de suivi financier examine les rapports financiers des projets financés et supervise la gestion financière de *Latitude 21*.
- La Commission d'information et de communication développe des actions d'information et de sensibilisation à l'attention de la population neuchâteloise.

Les membres du Conseil et des Commissions travaillent tous à titre bénévole. Les personnes suivantes sont membres du Conseil :

Jacques Forster, président et membre de la commission de suivi financier.

Isabelle Ott-Bächler, vice-présidente et membre de la commission d'information et de communication.

Pascale Giron, responsable de la supervision du secrétariat.

Daniel Monnin, représentant de l'Etat.

Daniel Schneider, président de la commission technique.

Rémy Gogniat, président de la commission d'information et de communication.

André Zosso, président de la commission de suivi financier.

Guillaume Ndam Daniel, membre du Conseil.

Antonella Simonetti, membre de la commission d'information et de communication.

# Les associations membres

## **NJF Notre Jeûne Fédéral – [www.njf.ch](http://www.njf.ch)**

### ***Membre fondateur***

Crée en 1957, l'action Notre Jeûne fédéral a recueilli et redistribué par ses partenaires, au fil des ans, quelque 20 millions de francs ayant permis de financer plus de 200 projets d'aide au développement sur tous les continents. Aujourd'hui, des comités Notre Jeûne fédéral sont actifs dans les cantons de Neuchâtel, Vaud, Genève et Berne ainsi qu'à Bienne. Tous travaillent bénévolement dans un esprit ouvert, interconfessionnel et sans attache politique.

## **Médecins du Monde-Suisse – [www.medecinsdumonde.ch](http://www.medecinsdumonde.ch)**

### ***Membre fondateur***

Médecins du Monde Suisse est une organisation médicale non gouvernementale de coopération internationale et d'action humanitaire qui favorise le Droit et l'accès à la santé partout dans le monde, y compris en Europe. MdM-Suisse est membre du Réseau International de Médecins du Monde. Le siège de la délégation suisse à été créé en 1993.

## **CEAS (Centre Ecologique Albert Schweitzer) – [www.ceas.ch](http://www.ceas.ch)**

### ***Membre fondateur***

ONG de coopération technique, le CEAS travaille depuis plus de 25 ans avec des artisans, paysans et petits entrepreneurs d'Afrique. Main dans la main avec les populations locales, il imagine, vulgarise et diffuse des outils et techniques leur permettant de devenir les acteurs de leur propre développement.

## **IMBEWU-Suisse – [www.imbewu.org](http://www.imbewu.org)**

### ***Membre fondateur***

Née en 2001, IMBEWU-Suisse vise à renforcer le développement psychosocial des enfants et jeunes sud-africains et suisses afin de leur donner les outils nécessaires pour devenir des citoyens responsables et ainsi permettre un changement social durable. IMBEWU-Suisse réalise cette mission à travers la promotion des échanges interculturels et le développement de projets participatifs dans les domaines du sport et de l'éducation. L'action d'IMBEWU-Suisse bénéficie actuellement à plus de 2600 jeunes issus des populations les plus défavorisées, principalement dans la région de l'Eastern Cape en Afrique du Sud.

## **Association Mail-Mali – [www.mail-mali.ch](http://www.mail-mali.ch)**

### ***Membre fondateur***

L'Association Mail-Mali construit en priorité des écoles, afin de permettre à des enfants du Pays Dogon d'avoir accès à une éducation de base gratuite et de bonne qualité. Les actions menées jusqu'à ce jour ont été entreprises suite à une demande de la population ou d'une association locale et avec la participation active des habitants de la région.

**ABIR (Association au bénéfice des Irakiennes & de leurs familles) – [www.abir.ch](http://www.abir.ch)**  
***Membre fondateur***

Créée en 2001, ABIR est une association suisse reconnue d'utilité publique, à but non lucratif, apolitique et sans connotation religieuse. Tous les membres d'ABIR sont bénévoles. L'argent récolté est intégralement investi dans des projets au bénéfice des femmes irakiennes.

**Association Jéthro – [www.association-jethro.org](http://www.association-jethro.org)**  
***Membre fondateur***

L'Association Jéthro a été créée en l'an 2000 et a pour but d'enseigner les pratiques de base en agriculture et élevage aux cultivateurs de brousse. Elle lutte contre la pauvreté et la désertification au travers d'un développement durable et autogéré à long terme. Cette organisation est fondée sur des valeurs chrétiennes et s'adresse aux paysans les plus démunis, sans distinction sociale ou religieuse.

**REA-Cameroun - [www.rea-cameroun.ch](http://www.rea-cameroun.ch)**  
***Membre depuis le 15.01.2009***

REA-Cameroun est une œuvre polyvalente de développement durable, mise sur pied par un groupe de Camerounais en 1995 ayant quatre buts :

1. Assurer l'éducation des enfants et jeunes de quatre à dix-huit ans.
2. Développer un système d'accueil des orphelins et promouvoir la sécurité alimentaire.
3. Développer un programme visant le droit à la santé pour tous.
4. Encourager des échanges nord-sud dans la dignité en vue d'un tourisme solidaire.

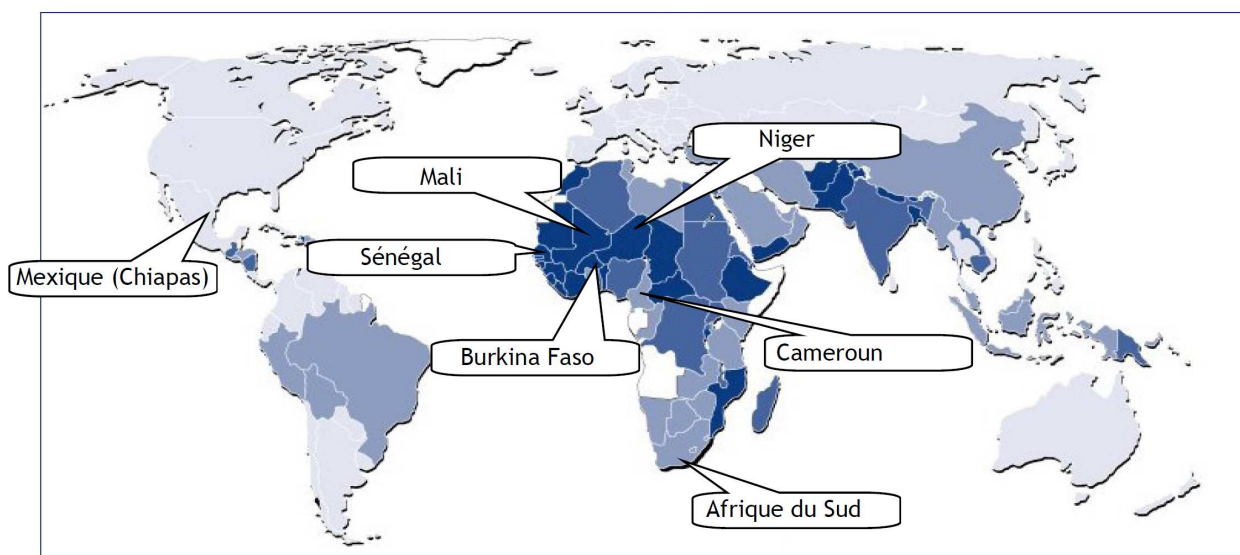
**Association de soutien au CESER - [www.ceser-tchad.org](http://www.ceser-tchad.org)**  
***Membre depuis le 30.06.2010***

L'association suisse de soutien au CESER a été fondée en 2002 par des professionnelles de l'éducation spécialisée dans le but de soutenir le premier centre d'enseignement spécialisé pour les enfants et adolescents présentant un retard mental au Tchad (CESER). Créé en 1998, le CESER accueille plus d'une soixantaine d'enfants et d'adolescents dans ses classes d'enseignement spécialisé et ses ateliers (agriculture, élevage, menuiserie, couture). L'association de soutien finance les salaires des collaborateurs, organise des échanges de savoir entre les professionnels suisses et tchadiens et soutien le développement de nouveaux projets (agriculture, four solaire, etc).

**Association de soutien au CESER - [www.ceser-tchad.org](http://www.ceser-tchad.org)**  
***Membre depuis le 30.06.2010***

Salubrité Plus a pour but d'améliorer l'hygiène des quartiers défavorisés, et d'éviter les risques liés aux maladies contagieuses en y associant la population. L'association intervient en améliorant l'environnement par un balayage des rues, par la plantation d'arbres, et par des actions de prévention visant à améliorer le cadre de vie des habitants.

## Les projets soutenus



En 2009, grâce au soutien de Latitude 21, les projets des associations membres ont pu atteindre les résultats suivants :

- Plus de 200 jeunes ont pu acquérir des compétences de vie sociales, humaines et de santé grâce aux cours de sport dispensés par *IMBEWU-Suisse* en **Afrique du Sud**.
- Au **Burkina Faso**, l'association *Jéthro* a déjà formé plus de 500 agriculteurs de brousse depuis 10 ans. Elle construit actuellement un nouveau centre de formation pour diversifier ces formations.
- Au **Cameroun**, *REA-Cameroun* a pu construire un château d'eau et améliorer les installations sanitaires du centre REA, une structure d'accueil et de réhabilitation pour 400 jeunes.
- 150 femmes et adolescents ont pu participer à un programme d'alphabétisation dans le pays dogon, au **Mali**, grâce au travail de l'association *Mail-Mali*. Trois salles de classe ont également été rénovées.
- *Médecins du Monde* a suivi plus de 150 patients tuberculeux et réalisé des actions de prévention au sein des populations indigènes du Chiapas au **Mexique**.
- Au **Sénégal**, une vingtaine d'acteurs du secteur de l'agro-transformation ont reçu une formation sur la production et la commercialisation de la mangue, dispensée par le *Centre Ecologique Albert Schweitzer*.

Exemple d'une fiche résumé de projet telle que déposée à Latitude 21 :

Fiche résumé de projet :	<b>LATITUDE 21</b>	N° Projet L21 :	
--------------------------	--------------------	-----------------	--

Lieu et Date : Le Locle, le 25 juin 2009

Intitulé du projet :	Centre de formation agricole au Burkina Faso			
Demande de financement à :	Latitude 21			
Renouvellement :	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	N° Précédent :

**INFORMATION DE BASE SUR LE PROJET**

Ass. Membre :	Association Jéthro, 2400 Le Locle			
Resp. pour AM :	Claude-Eric Robert, Les Bressel 231, 2400 Le Locle			
	N° Tél :	032 926 98 55	Mail :	Claude-eric.robert@association-jethro.org
Pays, Région :	Burkina Faso, Ouagadougou		Période :	Septembre 2009-août 2012
Partenaire local :	Comité Jéthro Burkina Faso, 01 BP 550, Ouagadougou 01 Burkina Faso			
Bénéficiaire(s)	Paysans de brousse ayant déjà suivi les cours de base de Jéthro			

**SECTEUR(S) D'ACTIVITE(S)**

Agriculture, élevage	Artisanat, entreprise			
Foresterie	Formation profession			
Environnement				

**DESCRIPTIF RESUME DU PROJET**

Justification du projet par rapport au contexte :	<p>Ce projet est une suite aux cours de base dispensés par l'Association Jéthro depuis 10 ans aux agriculteurs de brousse. Il a pour but de les former dans le domaine de l'élevage des bovins, de la production laitière et de l'amélioration des cultures. Une phase de mise en pratique permettra d'appliquer les connaissances acquises. En maîtrisant davantage ces techniques, ces agriculteurs auront de meilleurs rendements, cultiveront de manière plus écologique, récupéreront des terrains en voie de désertification et auront de nouveaux débouchés grâce à la production de lait et de viande.</p>
---	--

Résumé de la finalité et de l'objectif principal :	<p>Le but final est de permettre aux agriculteurs de brousse formés et à leur famille de sortir durablement de la misère. En ayant des récoltes plus abondantes et de meilleure qualité, en ayant du lait et de la viande, ils auront plus de nourriture, une alimentation plus complète et en vendant leur surplus, ils auront une augmentation de leur revenu qui leur permettra de pourvoir à leurs besoins de base.</p> <p>Les techniques enseignées s'inscrivent dans une dynamique de développement durable. Elles permettent d'augmenter la production par des moyens écologiques en améliorant les sols et en récupérant des terrains devenus désertiques.</p>
--	--

Résumé des moyens mis en œuvre :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- construction d'un petit centre de formation et d'une ferme modèle</li> <li>- engagement et formation du personnel</li> <li>- formation théorique et pratique de 30 agriculteurs par année</li> <li>- mise en pratique de la formation par des projets communautaires et individuels</li> <li>- suivi des personnes formées</li> </ul>
----------------------------------	--

**FINANCEMENT DU PROJET**

REF.	PLAN DE FINANCEMENT	COMMENTAIRES	%	CHF
<b>D</b>	Montant total du projet local	Report de C	<del>XXXX</del>	67691.-
<b>E-F-G</b>	Contributions au Sud	A déduire de D	<del>XXXX</del>	0.-
<b>H</b>	Budget total à financer par bailleurs	Net à trouver	100	67691.-
<b>I-J</b>	Contribution de l'AM (min 20%) et autres	Somme des bailleurs	60.56	41.000.-
<b>K</b>	<b>Financement sollicité à L21 (IGP non compris)</b>		39.43	26691.-
<b>L</b>	Indemnité de Gestion de Projet (Max 14%)	A ajouté à K		3736.-
<b>M</b>	<b>MONTANT TOTAL DEMANDE A L21</b>		<del>XXXX</del>	30427.-

Annexes : budget détaillé, plan et devis du centre de formation, présentation de l'Association Jéthro, dernier rapport annuel